

REGLEMENT TRAIL ST HEAND DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2024

- 17^{ème} édition :

Le trail de Saint Héand est une course à pied individuelle de pleine nature organisée par l'association 400 TEAM RAID NATURE.

LE TRAIL DE ST HEAND SE DEROULERA LE DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2024

Notre trail fait partie du challenge Saint Etienne Métropole running :

Les courses sont les suivantes :

Le 7 avril, Farnay Trail Solidaire 9 13 et 29 km

Le 4 mai, le St Cham R'Urbain Trail à Saint-Chamond 10 et 21 km.

Le 16 juin, l'Urban Trail Andrézieux-Bouthéon 11 et 17 km

Le 6 octobre, le Trail Gargomançois de Saint Maurice en Gourgois 12 et 27 km

Le 19 octobre, la course de la Châtaigne à la Tour en Jarez 8 14 et 23 km

Le 3 novembre, le Sainté Trail Urbain à Saint-Etienne 12 21 et 30 km

Le 10 novembre, le Trail de Saint-Héand 8 12 18 30 et 50 km

Le 23 novembre, La Villardaire 12 et 17 km

Les coureurs les plus réguliers et sur le podium du dit challenge se verront récompensés (cf règlement)

PREVOIR SON GOBELET (aucun verre ne sera distribué !!)

- Inscriptions limités à 1100 coureurs

- Un lot concurrent sera offert aux 800 premiers inscrits (faites vite !)
- On récompense les 3 premiers de chaque des courses hommes et femmes : 8KM, 12KM, 18KM, 30km, et 50KM issus de notre partenariat avec BEN RUN
- Et un tirage au sort (effectué juste avant le départ par l'appel du numéro de dossard) TOUS LES AUTRES LOTS QUE NOUS AURONT RECUPERES DE NOS SPONSORS
- Les RESULTATS SERONT AFFICHES EN PLUSIEURS EXEMPLAIRES PRES DE LA ZONE D'ARRIVEE et du PODIUM (et bien sûr annoncés comme étant publiés dès l'après midi sur le site de logicourse)

- **COUTS D'INSCRIPTION :**

- **Il n'y a plus d'Inscription sur place le jour de la course**

- **Dernier délai d'inscription / VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024 MINUIT (sur logicourse)**

- 8km : 8€
- 12km : 12€
- 18km : 15€
- 30km : 19€
- 50km : 28€

- **IL N'Y AURA AUCUN REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION SOUS AUCUN PRETEXTE (sauf interdiction d'organiser la course par la préfecture dû à un nouveau risque covid19. Le remboursement sera effectué par LOGICOURSE)**

- **5 courses** respectivement de
 - **8km (200mD+)** départ 9H45
 - **12km (350mD+)** départ 9H30 ATTENTION barrière 2H de course
 - **18km (460mD+)** départ 9H ATTENTION barrière 3H de course
 - **30km (850mD+)** départ 8H ATTENTION barrière 4H30 de course
 - **50km (1500mD+)** départ 6H **avec frontale obligatoire** ATTENTION barrière au 30ème km du 50 : la course est stoppée à 11h30

Répartition route/chemin pour les différents parcours :

- Parcours 50 km : 72% de chemin 28% de terrain goudronnée
- Parcours 30 km : 75% de chemin 25% de terrain goudronnée
- Parcours 18 km : 75% de chemin 25% de terrain goudronnée
- Parcours 12 km : 66% de chemin 34% de terrain goudronnée
- Parcours 8 km : 62% de chemin 38% de terrain goudronnée
- **1 course joelette** sur le 12km (départ 9H30 derrière le départ). Inscription sur Logicourse. Prix : 5€ pour chaque membre de l'équipage (puce sur la joelette et non sur les coureurs). Donner un nom à votre équipe sur Logicourse.
 - **Bâtons interdits sauf** sur le 30 KM et le 50 KM
 - **CANI CROSS INTERDIT SUR LA COURSE**
- Les différentes courses empruntent des chemins privés exclusivement ouverts pour l'évènement. Il est en aucun cas possible de parcourir ces chemins privés un autre jour que pour le Trail du 10 Novembre 2024. **S'IL VOUS PLAÎT, RESPECTEZ CES ESPACES PRIVES, DE TRAVAIL, QU'ON NOUS A OUVERT PROVISOIEMENT**
- **DEPART DES COURSES : DEVANT LE GYMNASSE Condelouse**
Les parcours en boucles sont entièrement balisés. Rubalises et bombes biodégradables de couleurs au sol. Certaines portions sont communes aux différents parcours. Des signaleurs sécurisent les croisements dangereux. Cependant, sur les rares portions de route, les concurrents sont tenus de respecter le code la route

- **RAVITAILLEMENTS :**

- **PREVOIR SON GOBELET** (aucun verre ne sera distribué !!)
- 8 km : pas de ravitaillement
- 12 km : un ravitaillement liquide et solide au km 6,6
- 18 km : un ravitaillement liquide au km 5,5 et un liquide + solide au km 11,3
- 30 km : un ravitaillement liquide + solide au km 11,8, un liquide au km 17,4 et un liquide + solide au km 23,2
- 50 km : un ravitaillement liquide au km 11,5, un liquide + solide au km 29,8, un liquide au km 35,4 et un liquide + solide au km 41,2
-
- Et un ravitaillement complet à l'arrivée de toutes les courses
- **Chaque participant sera vigilant à ne jeter aucun déchet au sol (poubelles aux ravitaillements ou gardé sur soi), pensez à l'environnement !**

- **INSCRIPTIONS :**

- Ouverture des inscriptions le 1er septembre 2024

Inscription sur le site : www.logicourse.fr (**Clôture des inscriptions en ligne jusqu'au vendredi 8 novembre minuit**)

ATTENTION NOUVEAU : il n'y a plus besoin d'un certificat médical. Aujourd'hui vous devez téléchargez le **PPS : parcours de prévention santé** (licence FFA autorisée seulement) : sur LOGICOURSE, le remplissez, signez et le déposez en PJ.

ATTENTION le PPS n'est valable que 3 mois.

- **Il n'y a plus d'Inscription sur place le jour de la course**

- En cas de problème pour s'inscrire sur Logicourse, bulletin téléchargeable sur le site : <http://trail.de.saint.heand.free.fr/> et à envoyer à Françoise GRATALOUP 37 rue des Vernes 42340 VEAUCHE - grataloupfrancoise@neuf.fr

- **DOCUMENTS OBLIGATOIRES**

- PPS (parcours de prévention santé : renseigné et signé)
- Licenciés FFA compétition 2024 /2025 : photocopie de la licence (ou scannée sur le site logicourse.fr)

- **AVERTISSEMENTS :**

- Les personnes, qui quittent le parcours ou abandonnent, doivent le signaler à un membre de l'organisation et venir rendre la puce à l'arrivée
- Chaque coureur doit avoir ses propres épingle pour le dossard
- **Dossard fixé devant, sur la poitrine VISIBLE.** La ceinture pour le dossard est fortement déconseillée car non reconnu par le tapis (vous risquez de ne pas avoir de temps de course enregistré)
- **Mise en place de barrières horaires : temps de course 2h sur le 8 et 12km, 3H sur le 18km, 4H30 sur le 30km.**
- **Au bout de 4h30 de course, le vététiste fermant le parcours récupère le dossard du coureur (il est donc déclaré hors course)**
- **Et sur le 50km,** barrière horaire au 30ème km (à la salle Condéouse) : la course est stoppée à 11h30

- **RETRAIT DE DOSSARD :**

- Ouverture du retrait de dossard (au gymnase Condéouse à St Héand) le samedi 9 novembre à partir de 16H et jusqu'à 18H et le dimanche matin à partir de 5H30 pour le 50km (et 6H30 pour les autres courses) et fermeture 30' avant le départ de la course.
- Le dossard est placé devant et visible entièrement

- **CATEGORIES**

- Cadets (2008 et 2009) uniquement sur le 8 km, juniors (2006 et 2007) uniquement sur les 8, 12 et 18km (catégories valables à partir du 1^{er} novembre 2024)

- **RESULTATS**

- Chacun pourra voir son temps et son classement immédiatement à l'arrivée sur l'écran télé et par écrit dans un second temps
- Les résultats complets seront disponibles dès l'après midi sur le site logicourse.fr puis sur notre site

- **INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL :**

- Des aires de stationnement seront mises à disposition des participants : Parking pour environ 200 véhicules sur place, pour 100 véhicules au nord du village
- Une signalétique sera effectuée pour indiquer la direction de ces aires.
- Le stationnement sauvage sera interdit, nous vous demandons de respecter le cadre de vie des Héandais.
- **Pas de douches possibles**

• **RECOMPENSES**

- Récompense des 3 premiers de chaque courses hommes et femmes : 8KM, 12KM, 18KM, 30km et 50KM issus de notre partenariat avec BEN RUN en terme de bons d'achat.
- Et tirage au sort (effectué juste avant le départ par l'appel du numéro de dossard) **TOUS LES AUTRES LOTS QUE NOUS AURONT RECUPERES DE NOS SPONSORS** (très rares en ces temps difficiles !)
- Tous lots ou récompenses offertes ne peuvent donner lieu, de la part du bénéficiaire, à aucune réclamation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en argent, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

• **RESPONSABILITE CIVILE/ASSURANCE**

- L'association souscrit une police d'assurance responsabilité civile auprès de la MAIF.
- Il incombe aux licenciés de s'assurer personnellement. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence en cas d'accident.
- Perte ou vol : en aucun cas l'association 400 TEAM RAID NATURE ne sera tenue responsable.

Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le règlement ou de faire connaître, avant les départs, toutes modifications ou adjonctions.

• **MODIFICATION/ANNULATION :**

En cas de force majeure (intempéries, ...) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou sa modalité de réalisation (si autorisation et en cas de reprise du covid19 éventuellement organisation sous forme de «footing libre», d'arrêter les épreuves en cours ou même d'annuler les épreuves)

• **SÉCURITÉ :**

En cas d'accident : (les concurrents se doivent secours et entraide)

1. Protéger la personne
2. Alerter l'organisation auprès du signaleur le plus proche (ayant le numéro de l'organisateur, des secouristes, ambulance et médecin)

En cas d'abandon, le coureur doit obligatoirement prévenir le signaleur le plus proche et lui rendre son dossard. A défaut prévenir l'organisation (tel :06 09 41 16 76)

• **DROIT A L'IMAGE :**

L'inscription donne droit à l'organisation de publier les images prises lors des courses sur ses différents supports. Les coordonnées peuvent être, également utilisées par nos partenaires.

Chaque participant, par son inscription, est engagé à respecter le présent règlement dans son ensemble.